



Commune de Denges

## **DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE**

Conformément à la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et son règlement d'application (RLPrPNP)

<b>But de la demande</b>	Abattage Piceas Abies et Acer Platanoides
<b>Motifs invoqués</b>	Impératif de construction et d'aménagement
<b>Lieu-dit</b>	Rte du Lac 25
<b>Propriétaire</b>	Pierre Iseli
<b>Parcelle</b>	247
<b>Compensation</b>	Pour le Piceas il sera replanté sur une parcelle communale avec une convention et l'Acer sera compensé par un Acer.

Le présent préavis est affiché jusqu'au 11 juillet 2026

La Municipalité

Denges, le 12 juin 2026/asg